cet brun et des plus nourrissants; on le môle soir et matin à la bouillis préparée qui est donnée tiède à raison de cinquintes environ pur repus, ce qui revient à 2 chelius par semaine.

Celto ration ne doit pas êtro dépassée pendant la première quinzi ine, sont peine de voir apparatire la diaribée;
on unione les venux à boire en leur faisant têter les doigts.
Lorsqu'ils commencent à runniner, on met devant chacun
a ux un pen de foin ties sin pour leur apprendre à manger;
lorsqu'on a du bon vert, on mieux encors des rucines, on
les leur donne en place de fain. En hiver, on peut encore
leur donne du la paille hichee, arrosée d'eau bouillante
dons suquelle on a fait discoudre, par chaque veau une livre
de pain de lin, de plus la paille hichee est saupoulrée soir
et matig de farine de grains mélanges les moins chers.

"On peut encoro employer le melange suivant, qu'on laisse s'échauffer en tas avant du le consommer ; cinq parties de pulles de batteraves ou l'équivalent en ruoines, le tont arrord avec un bouillon contenant quatre parties de farine et une partie de pain-de-

lin...."

REVUE DE LA SEMAINE

Ainsi qu'il avait été convenu, les débats sur l'Adresse en repense au discours du Trôse ont commence des lundi le 30 Avril dernier. Ces débats présentèrent un intérêt tout particulier, cur toutes les importantes quartions muintenant pendantes devant le pays, comme celles des Ecoles, de l'Ammistic, de la Colombie, out été amenées sur le tapis et lougument traitées.

Ce fut M. Moss, le député de Toronto O iest, qui propon l'adresse. M. Moss félicita le Gouvernement de la forte
majorité sur laquelle il peut compter dans le l'arlement.

"Un gouvernement dans cette condition dit il, jouit toujours d'un grand avantage dans la législation et l'administration. Il est indépendant. Avec une forte majorité, il présense sans crainte les mesures qu'il n'oscrait pas soumettre
s'il se sensait faible. C'est, ajoute l'orateur, parce que l'an
cien ministère n'était pas supporté par une majorité suffitante qu'il a luisse son œnvre inachevée.

M. Moss a appris avec regret, que la Chambre serait privée d'une apposition activé et vigaureuse et il déplore la perte que ferait le pays d'il était privé des services de Sir

John A. MacDonald comme chaf de l'opposition.

En passant on revue les différents passagés du discours du Tione. (Ornteur trouve d'abondants sujets de félicitation; unis il voit une ombre qui pourruit hien affrayer le peuple canadien, et cetté ombre, c'est le définit que le Gouvernement constate dans les finesces du pays. Cependant ce déficit peut être comblé en provoquant un constant accroissement du revenu public. Dans le prochain remaniement du tarif de dounces, il espère que sans nuire aux services de l'état on se montrera aussi denome que possible.

Il approuvo l'extension du suffrage à tous ceux qui le méritent per leur intelligence; mais il est personnellement d'opinion que le vote public devrait être préfère au vote so cret; acpendant comme es dernier peraît être un meyen de réprimer lu corruption éléctorale, il mérite qu'on le soumette

à l'opreuve.

M. Moss appelle de tous ses voux la formation d'une Cour Ginérale d'Appel, et la révision des lois de faillite, bien que ces questions présentent de grandes difficultés, il est de première importance que la Législature les preune en sérieuse considération.

En ce qui regarde la milior, il espore que le sujet sera traité sans esprit de parti. Il dit qu'il est du devoir du Gouvernement d'engager les braves voloutuires à rendre de nouveuux services au pays. Leur solde à été jusqu'ici irrégulière et sans proportion avec les travaux qu'ils ont faits. La milice njoute t-il, alimente l'esprit national et l'entreticut d'une munière libérale. Il faut songer à toutes les eventualités et tenir notre armée prête.

Au sujet du chemie de fer du Pacifique, il dit que la politique du ministère actuel est connue et que la Chambre, aussi bien que le pays, doit lui accorder pleine justice. Il affirme que les canaux et toutes les voies de communications par eau avec l'Ouest ne peuvent être executés que sur la territoire canadien. Quant aux grandes améliorations qui se font dans le port de Montréal, les provinces de l'Ouestn'en sont aucunement jalouses; au contrairé, elles applaudissent aux succès de la métropole commerciale, car le pays tout entier en bénéficiera.

L'orateur se prononce fortement en faveur du troité do réciprocité et dit que le gouvernement, qui porviendra à conclure ce traité, méritera la reconnaissance du pays tout entier

M. Laurier so lève ensuite et seconde l'adresse. Il concourt dans les sentiments exprimés par M. Moss, puis il sjoute:

"La position tant sociale que politique du Canada s'est grandement améliorée. Sous notre constitution nous jouissons de la liberté, des priviléges et des pouvoirs d'une grande nation et en nême temps nous avons l'avantage de faire partie du grand Empire Britannique. Je no crois pas que notre constitution puisse être remplacée par une autre aussi bonne."

Saivant l'orateur, les libéraux, après sotre opposés à la Confederation parce qu'ils la croyaient impossible et avoir été défaits en 1867, so sont mis immédiatement à l'œuvra pour la consolider. Les libéraux Canadiens-Français, dit-il, ne sont pas comme les libéraux de France, libéraux tou-jours prêts à renver er le Gouvernement. Nous ressemblous pluiêt aux libéraux d'Angleterre, qui, depuis tant d'années ont travaille à introduire les réformes en se servant des moyens constitutionnels. Notre programme a toujours été de respecter l'autorité et le bien public.

"Notre constitution ajoute till est basée sur la constitution anglaise, la plus belle constitution du monde. Ede donne à chaque homine sa liberté et lui permet d'exèrcer ses droits constitutionnels sans crainte. Notre constitution est admirablement adaptée à un pays comms le nôtre où il y a plusieurs ruces, plusieurs nationalités et plusieurs régions. Nous pe pouvous pas en dire autant de la constitution des Etuts-Unis. Aujourd'hui, il n'y a pas un seul homme en Canada qui ne soutienne catte grande Union, et qui ne soit for d'être canadien et fier d'être sujet britanuique.

"J'uffirme sons crainte d'êtro contredit que le Canada présente un speciacle de liberté religieuse et politique dont la grandeur n'est surpassée dans aucon autre pays du monde. Nous no commes pas troublus par ces questions billiantes qui agitent l'Europe."

M. Laurier passa ensuite à l'examen du programme ministériel qu'il appouve en tous points. D'après l'ornteur, le ministère conservateur, malgré ses promesses et unigré les instances du parti libéral, n'u jimais accordé les réformes électorales demandées; muis maintenant que les libéraux sont, au pouvoir ils vont mettre leurs principes à exécution.

En co qui concerno les reformes à apporter dans l'organisation do nos cours de justice, dans la loi de milice, le cha-